

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 26 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-six mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Montmérac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Membres en exercice : 25 Présent : 16

Etaient présents : M. BERGEON, M. LEMBERT, M. TESTAUD, Mme BORDRON, M. LEYMARY, M. MOUCHEBOEUF, M. GAILLARD, Mme BERTRAND, M. AMIOT, M. MAROT, Mme LIBERT, M. DAUGE, Mme PETIT, Mme CHAINIER, Mme DURAND, M. GABORIT, Mme BARBEAU.

Absents et excusés : M. COMBEAU, Mme FEUILLERE, Mme MARCEAU, M. JOLLET, M. MAGNE, M. MONICHON, Mme PINEAU, Mme VINCENT.

Secrétaire de séance : Madame Céline LIBERT

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 08 mars 2019

1. Vote du compte administratif 2018 et délibérations rattachées
2. Vote du compte de gestion 2018 de Monsieur le Trésorier
3. Vote des taux d'imposition 2019
4. Vote des subventions 2019
5. Questions diverses

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 08 mars 2019

1. Vote du compte administratif 2018 et délibérations rattachées

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel MOUCHEBOEUF, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Monsieur Frédéric BERGEON, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Lui donne acte de la présentation faite du CA, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	121 004,29 €	0,00 €	0,00 €	177 551,99 €	136 004,29 €	177 551,99 €
Opérations de l'exercice	172 685,39 €	229 589,91 €	269 470,85 €	401 435,14 €	442 156,24 €	631 025,05 €
TOTAUX	293 689,68 €	229 589,91 €	269 470,85 €	578 987,13 €	563 160,53 €	808 577,04 €
Résultats de clôture	0,00 €	64 099,77 €	0,00 €	313 556,28 €	0,00 €	392 656,05 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	293 689,68 €	229 589,91 €	269 470,85 €	578 987,13 €	563 160,53 €	808 577,04 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	64 099,77 €	0,00 €	0,00 €	309 516,28 €	0,00 €	245 416,51 €

Délibération Affectation du résultat de 2018

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel MOUCHEBOEUF, après avoir entendu et approuvé le CA 2018, constatant un excédent global cumulé au 31/12/2018 de 309 516.28 € décide d'affecter les résultats comme suit :

<u>Affectation pour 2018</u> : D 001 (c/1068)	64 099.77 € (couverture autofinancement)
R 002	245 416.51 € (excédent reporté de fonctionnement)

2. Délibération N°06/2019 : Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur BENJELLOUN, Receveur

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Délibération n°07/2019 : Vote des 3 taxes directes locales 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VOTE** les taux suivants pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 8.76 %
- Taxe foncier bâti : 15.83 %
- Taxe foncier non bâti : 42.85 %

4. Délibération n°08/2019 : Vote des contributions et subventions 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de voter les subventions suivantes pour l'exercice 2019 et indique que ces sommes seront prévues au budget 2019.

65548 : Contributions aux Organismes de Regroupement

ATD16	1 012 €
SILFA	880 €
SDEG	482 €
Groupement Cantonal de Défense contre les Nuisibles	90 €

TOTAL : 2 464 €

6574 : Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé

Chambre des Métiers de la Charente	314 €
L'Air des Champs	100 €
Gym Loisirs	200 €
Amicale des Sapeurs- Pompiers de Baignes	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Barbezieux	100 €
Amicale des Donneurs de Sang de Baignes	100 €
Amicale des Donneurs de Sang de Barbezieux	100 €
Amicale des Chasseurs Saint Hubert	500 €
Société de Chasse Lamérac	300 €
ADMR Baignes	100 €
ADMR Barbezieux	100 €
AFM	100 €
Association sourire	100 €
C. Droles	500 €
Vivre Ensemble	170 €
Petits Tréteaux	300 €
Comité des Fêtes « Compagnons Champêtres »	0 €
Boule Montécaldienne	100 €
Belote Montméraçaise	100 €
Coop Scolaire de Guimps	870 €
Comice Agricole	200 €
Amicale Montécaldienne	500 €
Association des anciens combattants Baignes	100 €
APE Guimps	130 €
Autres demandes (Voyages scolaires)	350 €
Mme PATRAT	500 €

TOTAL : 6 034 €

5. Questions diverses

- a- **Salle des fêtes de Lamérac** : Monsieur Samuel AMIOT a amené quelques exemples de bardage bois et matériaux composites afin que l'ensemble des conseillers présents puissent se projeter pour l'aspect extérieur de la salle des fêtes de Lamérac. Un courriel sera envoyé à l'architecte NEYRAT MICHELET afin de demander une variante de prix de ces différents bardages (bois / matériaux composites/ bac acier).
- b- **Signalétique Montmérac** : Encore quelques corrections sont à apporter pour Montchaude. Ils seront envoyés fin mars / début avril. La mise en place des panneaux se feront le samedi 13 avril à partir de 08h00. Les conseillers présents :
- Frédéric BERGEON
 - Michel MOUCHEBOEUF
 - Samuel AMIOT
 - Éric GAILLARD
 - Dany PETIT
 - Marie-Hélène DURAND
 - Martial DAUGE (groupe électrogène)
 - Philippe TESTAUD (fourgon)
 - Didier LEMBERT (tracteur)